**Ecole Le Grand Saule – La Roche Guyon**

**3éme conseil d’école – 8 juin 2012**

**Présents :**

Mme FORGE, maire de la Roche Guyon

Mme JOLIVET, présidente du SIGEL

Mme RAMETTE, Mme DI FRANCESCO, M. BOCQUIAULT, Mme FOURE, Mme PETEL, Mme PREVOST représentants des parents d’élèves

Mme POTTIER, directrice de l’école

Mme ESTREMAR-IBOR, Mlle DEBELLEMANIERE, M. PICOULIER, Mme LOIZEAUX, enseignants

*La séance débute à 18h10*

1. **Rentrée 2012**

Présentation de Monsieur Eric Peschard, nouveau directeur nommé sur l’école à titre définitif.

L’équipe enseignante, pour elle, reste stable :

PS-MS : Isabelle Estremar-Ibor, à mi-temps

GS-CP : Sophie Debellemanière

CE1-CE2 : Régis Picoulier

CM1-CM2 : Eric Peschard

Le complément de mi-temps de Mme Estremar ainsi que la décharge de direction de M. Peschard seront assurés par un (ou deux) enseignant(s) nommé(s) à titre provisoire sur l’école (c’est-à-dire pour 1 an). Leur affectation sera connue à l’issue du mouvement à TP qui a lieu fin juin.

Les effectifs prévus à ce jour:

PS-MS : 15 + 12 = 27 (+ accueil d’un enfant de l’hôpital de LRG une demi-journée par semaine)

GS-CP : 13 + 10 = 23 (dont un enfant bénéficiant d’un PPS, avec AVS)

CE1-CE2 : 6 + 8 = 14 (dont un enfant bénéficiant d’un PPS, avec AVS)

CM1-CM2 : 9 + 12 = 21 (dont un enfant bénéficiant d’un PPS, avec AVS)

Or, les inscriptions ne sont pas bloquées à ce jour (déménagements, arrivées à l’IGESA).

L’équipe enseignante s’est réunie samedi 2 juin, en présence de M. Peschard, afin de statuer sur la répartition des classes à la rentrée 2012. Il a été décidé que :

« L’équipe enseignante maintient la configuration actuelle pour la rentrée 2012, sous réserve de mouvements significatifs quant aux inscriptions (ou éventuels départs), qui entraîneraient une réelle disproportion d’effectif entre les classes. Dans ce cas, l’équipe se réserverait le droit d’envisager une nouvelle configuration d’école. »

1. **Résultats des évaluations nationales CE1 et CM2**

Information sur le dispositif de ces évaluations nationales :

Mme Pottier rappelle la loi Fillon de 2008, qui prévoit la mise en œuvre du Socle Commun de Connaissances. Au niveau de l’école primaire, cette loi définit 2 paliers : l’un en fin du CE1, l’autre en fin de CM2. Chaque palier comporte un ensemble de compétences à acquérir.

Les évaluations nationales ont donc pour objectif d’évaluer ces compétences. Elles sont communes à tous les élèves de CM2 scolarisés en France, ainsi que leurs dates de passation (semaine du 21 au 25 mai 2012).

Leur correction est très règlementée : code 1 (item entièrement réussi) / code 9 (au moins 1 erreur) / code 0 (absence de réponse). Seuls quelques items tiennent compte d’une réussite partielle.

Les résultats se trouvent donc en deçà des réelles compétences des élèves (cf compétences en cours d’acquisition.)

**CM2 :**

Information sur les conditions de passation : Leur passation a été prise en charge par le remplaçant de Mme Pottier (stage obligatoire de direction), dès les premiers jours du remplacement.

Le remplaçant a dû par ailleurs gérer la présence des CM1 dans la classe, ce qui n’a pas facilité la passation des évaluations.

Les résultats sont très décevants. Seuls 4 élèves sur 14 se situent au-dessus de la moyenne (≥ 50% d’items réussis).

En français, les items les plus réussis mobilisaient surtout des compétences de compréhension (lecture-compréhension, vocabulaire, production d’écrit), ce qui est très positif.

Les items les moins réussis touchent surtout à la capacité des élèves à réinvestir les règles apprises (grammaire, conjugaison, orthographe).

On retrouve le même profil en mathématiques : Les items les plus réussis sont la numération (compréhension de la numération décimale) et la compréhension d’une situation mathématique (organisation de données et résolution de problème).

Les items les moins réussis sont la maîtrise des techniques opératoires (les 4 opérations) et la géométrie. Remarque : La géométrie était enseignée par Mme Loizeaux (décharge de direction), qui a été arrêtée en janvier et en mai jusqu’à la fin de l’année.

Ces évaluations révèlent un grand manque de rigueur des élèves dans le travail.

Au regard de ces analyses, des aménagements ont été amorcés en classe de CM1- CM2 :

Modification de l’emploi du temps avec un temps quotidien de *dictée réfléchie* (réécrire son texte en utilisant les règles d’écriture apprises) + accent mis sur les méthodes de réinvestissement des acquis en maîtrise de la langue et en mathématiques.

**CE1 :**

Français 🡪 *Moyenne de la classe : 38 items réussis sur 60*

1 élève entre 17 et 27 items réussis sur 60

3 élèves entre 28 et 38 items réussis sur 60

4 élèves entre 39 et 60 items réussis sur 60

Mathématiques 🡪 *Moyenne de la classe : 21 items réussis sur 40*

1 élève entre 0 et 11 items réussis sur 40

2 élèves entre 12 et 18 items réussis sur 40

3 élèves entre 19 et 26 items réussis sur 40

2 élèves entre 27 et 40 items réussis sur 40

1. **Projet d’école : Bilan et perspectives**

Rappel : Le projet d’école a été rédigé en 2010 par Frank Fiot (ancien directeur de l’école) et reste valide jusqu’en 2013.

Il porte quatre axes d’action :

- Action n°1 : La création d’un site Internet d’école.

Le site, tel qu’il existait l’année dernière, a été modifié (par Frank Fiot lui-même) en janvier 2012. Cette modification avait pour vocation d’en simplifier l’utilisation. Or, si les enseignants en ont perpétré l’utilisation, par la mise en ligne d’évènements de classes et d’école, le site est à ce jour bien moins utilisé qu’il ne l’était. Mme Pottier reconnaît ne pas s’être approprié cet outil et espère que M. Peschard, lui, saura le rendre plus actif.

- Action n°2 : Echanges entre les classes

L’équipe s’est cette année solidarisée autour de la gestion des enfants dits « difficiles ».

Concernant les contenus d’apprentissages, des progressions intra-cycle pourraient être envisagées en maîtrise de la langue : Réinvestir ses connaissances de la langue dans l’écriture de textes.

- Action n°3 : Partenariat avec le Château de la Roche Guyon

Différents évènements ont eu lieu dans le cadre de ce partenariat :

Les classes de CE et CM ont pu assister au spectacle « Luce de Lune »

La classe de GS-CP a visité l’exposition éphémère du château

Toutes les classes ont participé à un atelier au potager du château

Les écuries du château ont accueilli pour la 2ème année consécutive l’exposition « Art, Nature et Patrimoine #2 » qui présentait les travaux artistiques des élèves de toutes les classes. Chaque classe a pu ensuite visiter l’exposition.

Le bilan est donc très satisfaisant et appelle une continuité de ce partenariat.

- Action n°4 : Visites culturelles à l’extérieur de l’école

Cf sorties (Bilan des actions éducatives)

1. **Bilan des actions éducatives des 2è et 3è trimestres**

- Dans le cadre du partenariat avec le château : voir Action n°3

- Sorties de classes : Le musée de Guiry, Le festival du cirque, Visite d’Alice à l’hôpital de LRG par la classe de GS-CP, Initiation au tennis pour les CE1-CE2 et CM1-CM2 (1 demi-journée par classe)

- Evènements sur l’école : Présence des pompiers une demi-journée

- Classe de CM1-CM2 : la visite du collège de Bray-lû + sortie vélo

- Sortie d’école : Paris

1. **Fête de fin d’année**

Prévue le samedi 30 juin avec le programme suivant :

- 11h représentations des classes

- 12h15 remise des récompenses par les maires aux futurs collégiens

- 12h30 Sangria offerte par la mairie de LRG

- 12h30 Buffet-Pique-nique

- 14h30 Café offert par l’école

1. **Coopérative scolaire** Solde au 19/04 : 3 282,48 €

Coût des sorties :

- Musée de Guiry (classe de CE) : 250 € de transport (- 45 € pour retard) / Musée gratuit

- Cité des Sciences : 532 € de transport + 232,50 € de droit d’entrée = 764.50 €

- Sortie de fin d’année : 1 100 € de transport (2 cars) + 520 € pour l’île de la Cité + environ 300 € Tour Eiffel = 1920 €

- Sortie au cirque : 562 € de transport + 570 € de droit d’entrée = 1 132 €

Reste à payer : 250 € de transport Guiry + 1 100 € de transport (Paris 02/07) + 300 € Tour Eiffel + 399€ Festival du cirque + 562 € de transport Cirque = 2 611 €

1. **Budget de la Caisse des Ecoles**

|  |  |
| --- | --- |
| Fournitures | 4 500,00 € |
| Transport | 250,00 € |
| Administratif | 400,00 € |
| Récompense | 250,00 € |
| Investissement | 487,69 € |
| Total | 5 887,69 € |

1. **Renouvellement mobilier**

Pris en charge par le budget municipal. Quid participation des autres communes ?

Classe de GS/CP : 6 tables doubles + 12 chaises pour les CP

5 tables individuelles + 7 chaises pour les GS

Montant total TTC : 1 835,86 €

1. **Petits travaux réalisés et demandés sur l’école**

- Ménage maternelle : Vitres (3 ans ?) + Lino (à décaper)

- Etagère salle de motricité manque 2 vis

- Portail/ sonnette : « A réparer »

- Table à resserrer (pieds) en PS/MS

- Barre oblique à gauche du portail + poubelles : Grillage de protection de cette zone ?

- Fontaine ? Vasque centrale

- Graisser les joints de portes de maternelle + joints des chasses d’eau maternelle entartrés.

- Anti-pince doigts aux toilettes du préau

- Réparer les vélos à la maternelle qui ? quand ?

- Clé toilettes adulte ?

- Toilettes filles préau : manque de pression (petit filet ; impossible de se laver les mains)

- La plaque de béton côté car bouge

- Résonnance CE1/CE2 ? Que faire ? (faux-plafond)

- Grillage côté rue « troué » et tiges métalliques descellées

- Récupérer au moins 3 lits à Genainville

***Fin de séance à 20h15***

Charlotte POTTIER Sabrina PETEL

Présidente du Conseil d’Ecole Secrétaire du Conseil d’Ecole